

## Compte rendu de la réunion du 18 octobre 2017

**Thèmes du jour : point sur l'enquête publique projet photovoltaïque, point sur le PLU approuvé, débriefing réunions de quartier, planification assemblée générale**

**Participants** : 6 personnes présentes (Anne, Jean-Claude, Denise, Pierre, Muriel, Thierry)

### Centrale photovoltaïque du Piboulon

L'enquête publique sur le projet de centrale photovoltaïque du Piboulon a débuté le 29 septembre. Il est donc possible de faire des remarques sur le cahier d'enquête.

Thierry a rencontré le commissaire le 29 septembre et lui a fait les remarques suivantes :

- **L'avis d'enquête publique émis par la préfecture comporte une erreur** : l'adresse internet indiquée pour consulter le dossier conduit sur les enquêtes concernant la commune de Grans. *Avec le commissaire nous avons alerté la préfecture, et ce point a été corrigé dans l'après-midi sur le site de la préfecture. La coorection a été également faite dans la semaine suivante sur les affiches de la commune d'alleins. Sauf sur l'affiche à proximité du site*
- **Nous avons fait constater au commissaire que le dossier d'enquête ne figurait pas sur la page "enquête publique Mallemort" du site [bouches-du-rhone.com](http://bouches-du-rhone.com)** : on ne trouve que l'avis d'enquête. Avec le commissaire nous avons constaté que le "dossier Mallemort" était sur la page d'Alleins. *Ce point a également été corrigé dans l'après-midi par la préfecture.*
- **Il n'y a pas d'affichage sur la commune de Mallemort à proximité du site** (il y a pourtant un chemin d'accès côté Mallemort)
- **L'affichage côté Alleins est peu visible**. Le commissaire semble considéré qu'il est très mal placé (il est passé deux fois devant sans le voir et il n'est pas sur une voie de circulation suffisamment fréquentée) et qu'il ne respecte pas les règles en termes de lisibilité (grosseur de caractères)
- Et bien évidemment le commissaire est tombé des nues en apprenant que **la colline du Piboulon n'est pas un tas de remblais...**comme le prétend le dossier d'étude d'impact présenté par Voltalia.

Une visite du site a été organisée le 17 octobre avec le commissaire enquêteur afin de lui faire **constater l'origine naturelle du Piboulon et de lui faire découvrir son intérêt écologique et la richesse de sa biodiversité**. Onze personnes étaient présentes lors de cette visite, dont la présidente de la Ligue de Défense des Alpilles ainsi qu'un représentant du CADE (Collectif Allenois de Défense de l'Environnement).

Contrairement à la présentation qui en a été faite par Voltalia, la colline du Piboulon n'est pas un tas de remblais. Il s'agit au contraire d'une colline naturelle dont la structure très spécifique (Crau surélevée entourée d'un bois de chênes) est quasiment unique dans les Bouches du Rhône). Cette structure est à l'origine d'une très grande richesse en termes de biodiversité.

**Après tour de table, il est convenu que, malgré son intérêt pour la lutte contre le réchauffement climatique, l'association ne pouvait pas soutenir un projet basé sur une présentation aussi grossièrement erronée voire fallacieuse.**

Concernant le développement de l'énergie photovoltaïque, l'association est prête à soutenir tout projet sans impact ou avec des impacts mineurs sur l'environnement (utilisation des anciennes carrières ou de l'ancienne décharge de la zone des Fumades, utilisation des toitures publiques ou privés,...)

## **PLU**

Le PLU a été adopté le 11 octobre. Selon Thierry, il s'agit au final d'un PLU relativement raisonnable : il n'y aura pas à court terme d'étalement urbain résidentiel sur des espaces cultivables. Conformément à nos préconisations, le potentiel en termes de densification et d'utilisation des dents creuses a finalement été jugé suffisant pour assurer la croissance démographique du village à court terme.

Thierry fait cependant part d'un regret majeur : selon le règlement il ne serait pas possible d'installer des panneaux photovoltaïque en toiture, y compris dans les zones pavillonnaires Ub et Uc. Seuls les panneaux thermiques de moins de 4m<sup>2</sup> seraient autorisés.

**Il est proposé que l'association fasse un recours gracieux sur ce point.**

A cette occasion d'autres points pourraient être joint à ce recours, notamment en ce qui concerne la protection du patrimoine :

- Protection de la fontaine de la grand-rue
- Protection de la tour des remparts
- Protection de la vue sur le vieux village depuis l'avenue Roqueplan
- Protection des arbres le long du canal de Craponne
- Protection des bois du Piboulon

## **Bilan Jardinons Mallemort**

Malgré la pluie qui a écourté l'opération (1h30 au lieu de 2h30 pour l'opération réalisée ce printemps) nous avons distribué autant de pots que lors de la première opération (31 gros pots et 17 petites jardinières).

Le fleurissement est désormais bien visible notamment dans la grand-rue, autour de l'église et dans la cour Marius Taché.

Nous avons manqué de bras pour animer tous les ateliers prévus (notamment l'atelier « je sème » et le « coin lecture »).idem pour l'animation des réflexions et des échanges avec les habitants du quartier.

Pour avoir beaucoup plus de temps Anne propose d'envisager ce type d'opération sur toute une journée.

## Réunions de quartier

Thierry fait un débriefing des réunions auxquelles il a assisté. L'essentiel des problèmes évoqués lors de ces réunions concernent des problèmes de proximité immédiate (circulation automobile, parkings, incivilités,...). Ceci est normal et ces problèmes de proximité doivent impérativement être pris en compte. Malheureusement ils occultent une réflexion plus générale et plus approfondie sur des thèmes d'intérêt généraux qui conditionnent l'avenir de notre commune.

On reste dans tradition d'une relation strictement verticale entre élus et administrés : les habitants sont considérés (et se considèrent eux-mêmes !) comme de simples « clients » venant réclamer attention et faveurs, et non comme des partenaires actifs de la réflexion publique ou des acteurs potentiels de l'action municipale.

Les points évoqués en réunion sont soigneusement notés, avec promesse de l'équipe municipale de « travailler dessus ». Pas une seule fois il n'a été envisagé de constituer des groupes de travail associant élus et habitants pour réfléchir ensemble aux problématiques soulevées et proposer des solutions co-construites.

A noter : le refus de la mairie de rédiger et diffuser des comptes rendus de ces réunions !

## Assemblée Générale

Un an s'est déjà écoulé depuis la dernière assemblée générale !

Après un tour de table sur le sujet **il est décidé de planifier la prochaine assemblée générale au mois de novembre prochain.**

Mallemort le 26 octobre 2017  
Thierry